



CHARTRE FRANCE ESPACES NATURISTES

Les membres de France Espaces Naturistes accueillent dans leurs centres tous les naturistes, licenciés ou non. En tant que professionnels du tourisme, ils proposent une pratique du naturisme alliant qualité de prestations, respect des personnes, sécurité et convivialité.*

L'éthique des espaces France Espaces Naturistes repose sur les huit engagements suivants :

NATURISME ET CONVIVIALITE

Favoriser la pratique d'un naturisme sain, familial et naturel, conformément à la vocation de France Espaces Naturistes.

OUVERTURE D'ESPRIT

Offrir le meilleur accueil à tous les naturistes, quelque soit leur nationalité, leur religion et leur situation familiale et respecter les individualités.

RESPECT DES PERSONNES

Veiller au respect de la nudité, en restant à l'écoute des personnes éprouvant des réticences à la découverte du naturisme et tout particulièrement les adolescents.

SECURITE ET SERENITE

Garantir la sécurité des vacanciers en n'acceptant dans les espaces aucune attitude susceptible de choquer des enfants ou des adultes ou pouvant s'apparenter, de près ou de loin, à du voyeurisme ou de l'exhibitionnisme.

LOISIRS POUR TOUS

Garantir la tranquillité des vacanciers séjournant dans les espaces, tout en proposant des activités sportives et culturelles variées pour ceux qui le souhaitent.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Respecter et préserver la nature, favoriser les économies d'eau et d'énergie.

IMPLICATION DANS LE TOURISME LOCAL

Informar les vacanciers séjournant dans les espaces naturistes des sites touristiques et culturels et des animations existants à proximité.

PROMOTION DU NATURISME

Participer au développement du naturisme, en informant les vacanciers des possibilités de pratiquer le naturisme tout au long de l'année et faire connaître les structures naturistes nationales et internationales (clubs, associations, fédérations).

* Chaque espace naturiste adhère à cette charte et se réserve le droit de la compléter suivant ses spécificités.